Réunion du Comité directeur
du 10 juin 2026

Liste des participants

ANTUNES Nicolas	Présent	BALADOU Chantal	Présente	BALSO Nathalie	Présente
BERGOEND Jean-Robert	Excusé	BERTEZ Cyril	Présent	BOURY Fabien	Présent
CHATAIN Olivier	Présent	FARCY Clément	Présent	FOREST Vivien	Présent
HOUET Clémence	Présente	JAMIN Anaëlle	Présente	LESCOT Fabien	Présent
PINEL Cédric	Excusé	RAYBAUT Christine	Excusée	REMY Julien	Excusé
RIVIERE Patrice	Présent	STEFANI Pascal	Excusé	TISSOT Marie-Pierre	Présente
VIAULT Natacha	Présente				

1

Intervenante invitée : Mathilde Courvoisier (Point 2)

A l'ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu du Comité directeur du 29/04/2026
2. Rénovation d'un secteur falaise (participation de Mathilde Courvoisier)
3. Validation du budget de l'école d'escalade
4. Circulation de l'information
5. Avenir de la commission randonnée
6. Équipements de Protection Individuelle (EPI) - *Suite et précisions*
7. Valorisation du temps des bénévoles
8. Gestion des cartes de Tunnels
9. Communication
10. Postes à pourvoir à l'issue de l'AG (Novembre 2026)
11. Points divers

1. Approbation du compte-rendu du Comité directeur du 29/04/2026 (Vivien Forest)

- Approuvé à l'unanimité.

2. Rénovation d'un secteur falaise ((Vivien Forest et participation de Mathilde Courvoisier)

Constat et contexte :
Le projet de sauvegarde du patrimoine de grimpe émane d'une volonté de terrain. En Haute-Savoie, on compte 120 à 130 sites (environ 4 800 longueurs en couenne). Il y a 1 an, en tant que responsable escalade, Mathilde Courvoisier a eu plusieurs retours sur ces équipements falaise. Clément Orhesser (Président CAF Aravis à l'époque) et Mathilde Courvoisier ont adressé un questionnaire, il y a 1 an, à tous les CAF de Haute-Savoie en demandant l'état des falaises sur leurs territoires et s'ils étaient d'accord pour parrainer une falaise (rééquipement…).

En septembre 2025, une réunion avec tous les présidents de CAF de Haute-Savoie a été organisée pour travailler sur la question : que faisons-nous de l'héritage de ceux qui ont équipé ? Le Comité départemental s'est impliqué, Bertrand Sanglard également. Mathilde est rentrée au Comité Départemental pour continuer sur ce projet et dire il y a quelque chose à faire.

Depuis, un groupe de travail de 5 personnes (dont 2 du CAF Aravis, 1 du CAF Meythet, 1 du CAF Annecy et le Comité Départemental CD74) se réunit mensuellement. Un test de rééquipement bénévole (financé par le CD74 pour le matériel) est en cours à La Balme de Thuy. C'est le Comité départemental qui a payé.

Dans la commission du CD74, le choix a été fait d'acheter des points, la colle (en gros…) et ensuite le rééquipement se fait de manière bénévole. C'est un souhait de la FFCAM que l'entretien ou le rééquipement reste bénévole. Les bénévoles doivent être des sachants, des personnes ayant des compétences.

Est-ce que le CAF Aravis a envie de parrainer une falaise au sens du groupe de travail cité ci-dessus et de ce qui se fait à La Balme de Thuy ?

Débats et points de vigilance du Comité directeur du CAF Aravis :

- **Périmètre :** Le CAF Aravis n'est pas responsable de toutes les falaises du massif. De plus, il s'agit d'entretenir l'existant, pas d'équiper de nouvelles falaises.
- **Juridique / Assurances :** C'est le point de blocage historique. Le statut des falaises extérieures s'apparente juridiquement à une Structure Artificielle d'Escalade (SAE). Le CAF souhaite un alignement sur le statut de la haute-montagne.
- **Technique :** Souhaite de la FFCAM que l'entretien ou le rééquipement reste bénévole ; Ces bénévoles doivent être compétents.

Décision / Orientation	Actions à mener	Responsable / Échéance
Accord de principe pour participer au parrainage de falaise, sous réserve de validation juridique.	Analyser des exemples de conventions d'usage et border le volet juridique/assurances.	**Commission entretien falaise** (en lien avec Mathilde C.)
Traiter le sujet au sein de la commission dédiée.	Travailler le dossier avant de le représenter au Comité Directeur.	**Commission entretien falaise**

Fabien Lescot ajoute que le problème de fond vient du fait que les falaises extérieures sont considérées comme un SAE. Il pose alors la question suivante : nos députés sont-ils prêts à faire évoluer la réglementation ? Il ajoute que la FFCAM a suffisamment de poids pour faire évoluer les choses et considérer les falaises comme de la haute-montagne (idem alpi).

Mathilde Courvoisier ajoute qu'une rencontre a eu lieu entre le Comité départementale et la CCVT. La CCVT est très demandeuse de ces échanges. La plupart des falaises identifiées sont des propriétés publiques (communes, département…) et l'entretien des chemins d'accès est souvent réalisé par les communes ou l'ONF.

Vivien Forest aborde un autre point dont il confie le relais au Comité départemental à Mathilde Courvoisier : utilisation du nouveau bloc « sortie » sur l'extranet 3

Décision / Orientation	Actions à mener	Responsable / Échéance
Relayer le problème technique de l'extranet fédéral au CD74.	Demander au CD74 comment utiliser le nouveau bloc « sortie » sur l'extranet lors du prochain CD (29/06).	**Mathilde Courvoisier** / Réunion du 29/06

3. Budget de l'école d'escalade (Clément Farcy et Nicolas Antunes)

Contexte : Réorganisation de l'encadrement pour la saison 2026/2027 en raison de l'absence de Nicolas Rey Gaurez (mi-septembre à décembre). Recours accru à des moniteurs Brevet d'État les mardis et jeudis sur les créneaux normalement pris en charge par Nicolas Rey Gaurez , entraînant un doublement des frais d'encadrement (8 400 € contre 4 000 € l'année précédente).

Un moniteur Brevet d'Etat interviendra également toute l'année sur les 2 créneaux du vendredi.

Équilibre financier prévisionnel (2026/2027) :

- **Dépenses totales : 15 850 €** (dont 8 400 € d'encadrement, 4 650 € de stage jeunes, 1 300 € de sorties falaises, 450 € sorties grandes voies, 650 € pour le Contest). Nous avons une

marge sur les 1 300 € des sorties falaises car on ne prend pas systématiquement un BE et le nombre de sorties est variable selon la météo)

- **Recettes totales : 15 664 €** (incluant la subvention CCVT par enfant du territoire).
- **Résultat : Budget presque à l'équilibre.**

Décision / Orientation	Actions à mener	Responsable / Échéance
Budget adopté à l'unanimité.	Envoyer le mail d'information et ouvrir les inscriptions aux familles.	**Clément Farcy / Nicolas Anthunes** – Courant juin
Approbation par le Comité directeur de l'augmentation de la cotisation de 90 € à **95 €**. Cela reste accessible et n'est pas discriminant.	Expliquer aux parents que cette hausse de 5 € finance l'intérim en DE durant l'absence de Nicolas.	**Clément Farcy / Nicolas Anthunes** – Courant juin

Il est précisé que pour le moment, Nicolas Rey Gaurez est mis gratuitement à disposition. Cela ne sera peut-être pas toujours comme cela.

La subvention de la CCVT est pour les jeunes et correspond à une somme par enfant issu du territoire de la CCVT. Au sein du CAF Aravis, la subvention est ensuite répartie entre les 3 activité « jeunes » de manière égale = 1/3 de la subvention ski / alpi / escalade.

Le budget de l'école d'escalade est adopté à l'unanimité.

4. Circulation de l'information (Points soumis par J-R. Bergoend)

Les deux points suivants ont été inscrits à l'ordre du jour mais abrégés ou reportés en l'absence de l'intéressé :

- **a.** Circulation de l'information entre le CD74 et le CAF Aravis lors de la rénovation d'équipements.
- **b.** Diffusion des informations "escalade" (ex : héritage ouvreur) à l'ensemble des grimpeurs, et non plus exclusivement aux usagers de la SAE de la Curiaz.

5. Avenir de la commission randonnée (Chantal Baladou)

Cf. résultats du sondage en pièce jointe

Constat : A la suite du sondage envoyé à 500 adhérents (ceux qui ont mentionné la randonnée au moment de leur adhésion), seules 34 réponses ont été reçues (taux de retour de 7% jugé normal). La commission souffre d'un manque de visibilité et d'une baisse de motivation des 8 encadrants. Le profil des adhérents reste varié (retraités, débutants, profils sportifs "1200 D+"). Sur les 750

adhérents du CAF, et une fois qu'on a enlevé les 115 jeunes, les 250 grimpeurs, les 40 à la gym, on peut estimer que près de 50 % s'inscrivent uniquement pour l'assurance et pratiquent leurs activités « montagne » en autonomie.

Pistes d'amélioration évoquées :

- Proposer des niveaux de randonnée plus variés.
- Améliorer la communication et valoriser la "carte découverte" pour attirer de nouveaux pratiquants.
- Utiliser plus efficacement les réseaux sociaux pour promouvoir l'activité.

Décision / Orientation	Actions à mener	Responsable / Échéance
Maintien de l'activité (volonté de ne pas abandonner la randonnée).	Trouver un membre de la commission à l'aise avec les outils numériques pour dynamiser la communication. Faire le lien avec les réseaux sociaux	**Chantal Baladou** / Commission Randonnée **Anaëlle Jamin / Clémence Houët** / Commission communication
Continuer de proposer des niveaux différents	Idem antérieurement	**Chantal Baladou** / Commission Randonnée

5

6. Équipements de Protection Individuelle (EPI) - *Suite et précisions*

Responsable EPI (contacté via Nathalie Balso et Vivien Forest) : Martin ARNHOLZ. Il chapotera l'ensemble des responsables désignés dans chaque commission pour contrôler les EPI.

Outil EPI : Cyril Bertez va faire un outil qui centralise. Chaque responsable de section aura une vision sur son dossier. On pourra avoir aussi une vision globale. Cela permettra aussi de programmer facilement les EPI qui seront à remplacer. Cyril Bertez souhaite l'open sourcer pour le diffuser auprès de tous les CAF de France.

Objectif et calendrier : L'outil numérique centralisé développé par Cyril Bertez permettra une double vision (par section et globale) pour programmer le renouvellement du matériel. Une rencontre est prévue entre Cyril et Martin vers le 10 juillet pour caler l'outil, visant une mise en service l'année prochaine.

Sensibilisation : Le projet intègre un volet pour sensibiliser les adhérents et leur apprendre à vérifier leur propre matériel, bien qu'ils ne contrôlent pas les EPI du club en autonomie.

7. Valorisation du temps des bénévoles (Olivier Chatain)

Constat : Olivier Chatain propose une matrice pour recenser les heures de bénévolat (avec description et numéro de sortie). Lors de l'Assemblée Générale (AG), l'accent devra être mis sur le volume global d'heures passées par les bénévoles.

Débats : Les montants proposés pour le "montant brut chargé par heure" ne font pas l'unanimité. Il est acté qu'il faut ajouter une ligne spécifique pour le rôle de "responsable de commission".

Décision / Orientation	Actions à mener	Responsable / Échéance
Validation de la matrice après modifications.	Ajuster le tableau (ligne responsable) et le transmettre aux encadrants avec une date limite de réponse.	**Olivier Chatain**

8. Gestion des cartes de Tunnels (Olivier Chatain)

Règles de base : Les cartes sont valables 24 mois (catégories 1 et 2). La carte du Fréjus est rechargeable à distance (suivi facile), contrairement à celle du Mont-Blanc.

Priorités d'usage : 1/ Les sorties collectives. 2/ Durée de détention maximale de la carte fixée à 6 jours.

Décision / Orientation	Actions à mener	Responsable / Échéance
Optimisation des cartes : Diffuser plus de cartes mais avec moins de passages par carte.	Analyser l'historique d'utilisation des cartes avec Jean-Marc (librairie des Aravis)	**Olivier Chatain** / Jean-Marc
Sécurisation des sorties collectives : Isoler une carte (hors librairie) pour les collectives.	Transférer cette carte en librairie au bout d'un an pour s'assurer qu'elle soit consommée avant les 24 mois.	**Gestionnaire des cartes**

Ces propositions sont validées par le Comité directeur.

9. Communication (Anaëlle Jamin et Clémence Houet)

Organisation interne : La commission (4 personnes) se structure avec des processus clairs pour réduire sa charge mentale. Elle gère le site web et les réseaux sociaux (Facebook et Instagram sont relancés).

Processus de diffusion : Les responsables de commission restent les diffuseurs des mailings d'info. Pour alimenter les réseaux (qui servent d'agenda), chaque responsable doit **transférer à la commission communication (communicationcafaravis@gmail.com) les mails envoyés à leurs adhérents** ainsi que le programme du mois.

Temps convivial et cadeaux aux bénévoles : Les dotations coconçues avec Intersport (bandeaux, casquettes, chaussettes) sont partiellement arrivées après 3 mois de validation des Bons À Tirer (BAT). À la suite d'une erreur de modèle sur les casquettes, le club disposera finalement de 2 modèles de casquettes différents.

Sujets à promouvoir : Focus à venir sur les sorties, les activités du club et le Contest escalade jeunes.

10. Postes à pourvoir à l'issue de l'AG (Vivien Forest)

Le comité prend note des fins de mandats et des postes clés qui seront à renouveler lors de la prochaine Assemblée Générale en **novembre 2026** :

- **Président** : Succession de Vivien Forest
- **Trésorier** : Succession d'Olivier Chatain
- **Vice-président** : Succession de Cédric Pinel

11. Point divers

- Question soulevée par Fabien Boury concernant la **clôture d'écoles** (sujet à développer ou acter selon le suivi).